

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Mars 2024

L'an 2024 et le 29 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de BOIVENT Joseph Maire.

Présents : M. BOIVENT Joseph, Maire, Mmes : JOURDAN Marie-Thérèse, MABILLE Claire, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s ayant donné procuration : Mme GALODÉ Sylvie à M. BOIVENT Joseph

Excusé(e)s : Mme HEUZÉ Marine, M. BARRAIN Cédric

Absent(e)s : MM. BOUDIN Louis-Philippe, ROUILLÉ Franck

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 6

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 22/03/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme MABILLE Claire

Le procès-verbal de la réunion du 16 février 2024 est adopté à l'unanimité.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2024-010_ Validation du devis relatif à l'installation de "Sanitaires publics"

2024-011_ Subvention Office Culturel des Animations (OCA) 2024

2024-012_ Tarification Camp Passerelle 2024

2024-013_ Encaissement d'un chèque ENGIE (BRED Banque Populaire) pour un trop versé factures énergie Eglise 2023

2024-014_ RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) - Réévaluation des barèmes

I- FINANCES COMMUNALES

réf : 2024-010 Validation du devis relatif à l'installation de "Sanitaires publics"

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de devis avait été réalisée auprès de deux prestataires dans l'installation de sanitaires publics :

_ FRANCIOLI (01) pour un montant de 30 080€ HT

_ SAGELEC (44) pour un montant de 28 500€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

D'ACCEPTER le devis établi par l'entreprise SAGELEC ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

réf : 2024-011 Subvention Office Culturel des Animations (OCA) 2024

Monsieur le Maire fait part de la réception d'une sollicitation émanant de l'Office Culturel des Animations (OCA) du Pays de Louvigné du Désert concernant l'appel à cotisation pour l'année 2024.

Celui-ci est calculé sur la base d'un euro par habitant de notre commune, soit 1 067 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'ACCORDER cette cotisation annuelle.

réf : 2024-012 Tarification Camp Passerelle 2024

Le Centre social « l'Oasis », en partenariat avec les accueils de loisirs de Louvigné du Désert, de St Georges de Reintembault, de Parigné et de la Bazouge du Désert organise en juillet un camp « passerelle » de 4 jours à la Base de loisirs de Mézières sur Couesnon du 15 au 19 juillet 2024 auquel participeront 5 enfants de chaque structure. Pour cette année, le coût total du séjour est de 3 251,00 €.

Monsieur le Maire propose, à l'assemblée, d'entériner la participation de la commune de La Bazouge du Désert à hauteur de 350,00 € maximum. Ce montant pourra être revu à la baisse en fonction de la participation des familles qui sera demandée.

Comme les années précédentes, les Communes factureront aux familles le coût du séjour. La part « famille » sera ensuite reversée à l'Oasis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

D'ACCEPTER cette proposition,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférent.

réf : 2024-013 Encaissement d'un chèque ENGIE (BRED Banque Populaire) pour un trop versé factures énergie Eglise 2023

Monsieur le Maire fait part, aux membres du Conseil Municipal, de la réception d'un chèque provenant d'ENGIE, suite à un trop versement des règlements de factures énergétiques de l'Eglise : 16,61€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

D'ACCEPTER le règlement d'ENGIE d'un montant de 16,61€ ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à encaisser ce chèque.

II- ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES

réf : 2024-014 RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) - Réévaluation des barèmes

Monsieur le Maire rappelle que le RIFSEEP a été mis en place en 2016 et qu'il convient d'en prévoir une réévaluation en prévision des nouveaux recrutements. Les critères d'attributions et de versements resteront identiques à ceux de 2016. Voici les nouvelles propositions :

IFSE 2024

• Catégories B

REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Secrétaire de mairie</i>	500 €	4 500 €	17 480 €

• Catégories C

ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 2	<i>Agent d'accueil</i>	400 €	4 000 €	10 800 €

ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Directrice du Centre de Loisirs</i>	400 €	2 000 €	11 340 €
Groupe 2	<i>Animatrice Centre de Loisirs</i>	200 €	800 €	10 800 €

ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Responsable Technique</i>	500 €	2 500 €	11 340 €
Groupe 2	<i>Cuisinière</i>	400 €	1 250 €	10 800 €
Groupe 3	<i>Agent de service Agent technique Technicienne de surface</i>	200 €	2 500 €	10 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'INSTAURER, dans la limite des textes applicables à la fonction Publique d'Etat l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) :

- aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non-complet et à temps partiel,
- aux agents contractuels de droit public à temps complets, à temps non-complet et à temps partiel.

CIA 2024

• **Catégories B**

REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Secrétaire de mairie</i>	0 €	600 €	2 380 €

• **Catégories C**

ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 2	<i>Agent d'accueil</i>	0 €	400 €	1 200€

ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	<i>Directrice du Centre de Loisirs</i>	0 €	400 €	1 260 €
Groupe 2	<i>Animatrice</i>	0 €	400 €	1 200 €

ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	Responsable Technique	0 €	400 €	1 260 €
Groupe 2	Cuisinière	0 €	400 €	1 200 €
Groupe 3	Agent de service Agent technique Technicienne de surface	0 €	400 €	1 200 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'INSTAURER, dans la limite des textes applicables à la fonction Publique d'Etat l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) :

- aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non-complet et à temps partiel,
- aux agents contractuels de droit public à temps complets, à temps non-complet et à temps partiel.

III- AFFAIRES DIVERSES

- Travaux enrobés 2024 : réfection du tapis d'enrobés au Carrefour du Chêne D19
- Ouverture de la Mairie le samedi matin

Expérimentation jusqu'aux vacances d'été afin de connaître le taux de fréquentation et les motifs ;

Indiquer, sur Intramuros et/ou dans la presse, les horaires d'ouvertures en précisant que la mairie sera ouverte les samedis en semaine paire.

- Dispositif « Participation citoyenne » (Gendarmerie)

Voir avec la Gendarmerie quelles sont les modalités de mise en place.

Date du prochain Conseil Municipal

Jeudi 11 avril 2024, à 20h30

Séance clôturée à 22:10

Fait et délibéré le 29 mars 2024

Secrétaire de Séance,
Claire MABILLE

Maire, *J. BOIVENT*
Joseph BOIVENT

